

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3911 - Lundi 28 Juin 2021 - Prix : 200 Fc

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le pays a réceptionné 200 000 doses de Sinopharm



Deuxième arrivage du vaccin Sinopharm.

ENVIRONNEMENT

**En 60 ans Mohéli a perdu 80%
de sa surface forestière**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles

Du 26 au 30 Juin 2021

Lever du soleil:

06h 24mn

Coucher du soleil:

17h 52mn

Fadjr : 05h 14mn

Dhouhr : 12h 13mn

Ansr : 15h 07mn

Maghrib: 17h 55mn

Incha: 19h 09mn



MIGRATION

Vers un renforcement de la gouvernance migratoire

Dans le cadre de l'évaluation d'un outil de base des structures nationales sur les indicateurs de gouvernance des migrations (migration gouvernance indicateurs-MGI), le ministère de l'intérieur en collaboration avec l'organisation internationale pour les migrations (OIM) ont organisé une séance de travail de consultation interministérielle sur le rapport issu du processus de collecte et d'analyse de données pour les MGI en Union des Comores.

Maximiser les avantages de la migration, tout en relevant les défis qu'elle pose, nécessite des politiques et des cadres institutionnels solides, des objectifs clairs et une perspective à long terme. Le ministère de l'intérieur en collaboration avec l'organisation internationale pour les migrations (OIM) a organisé vendredi 25 juin dernier une séance de travail de consultation interministérielle sur le rapport issu du processus de collecte et d'analyse de données à la commission multisectorielle de suivi et d'orientation sur les questions migratoires pour les parties prenantes

ayant pris part à la collecte des données aux acteurs concernés de l'équipe pays des Nations-Unies. L'objectif de cette consultation est de présenter les résultats de l'évaluation aux partenaires gouvernementaux. Egalement, les parties prenantes ont discuté sur les moyens auxquels ces derniers peuvent s'appuyer pour renforcer la gouvernance migratoire dans le pays tout en déterminant la marche à suivre pour combler les lacunes constatées.

Le ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou a expliqué que le pays s'est engagé à mettre en œuvre le pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Cet atelier est le résultat consenti par le gouvernement comorien afin d'améliorer la gouvernance migratoire en s'inspirant des instruments internationaux en matière de migration. « Au regard de la situation, l'objectif est de sensibiliser tous les acteurs impliqués dans la gouvernance migratoire, de mieux appréhender les enjeux que représentent la migration internationale afin de permettre au pays de se doter d'une stratégie nationale pour



les migrations en adéquation avec le PCE », souligne le ministre.

De son côté, la représentante de l'OIM, Sitti Alfeine a montré que le pays a fait des avancées significatives ces dernières années en matière de gouvernance des migrations. En 2018 à travers la mise en place d'une commission multisectorielle de suivi et d'orientation des ques-

tions migratoire placée sous la coordination du ministère de l'intérieur, en décembre 2019 à travers des différentes initiatives législatives et de politiques publiques sujettes à réflexion ou de développement actuellement sur des thématiques migratoires. « Nous engageons vivement l'ensemble des acteurs représentés à valoriser les résultats

de l'évaluations MGI pour les Comores dans les domaines de responsabilités respectives pour assurer une gouvernance des migrations dans le pays qui réponde au besoin de contexte pays et soit véritable leviers de l'émergence », rassure-t-elle.

Andjouza Abouheir

AGRICULTURE

En visite au CRDE de Diboini-Hamalengo, Azali annonce le prix de la vanille

Le samedi 26 juin, le président Azali a effectué une visite dans la localité de Diboini dans le Hamanvu, où est installé le Centre Rural de Développement Economique (CRDE) de Diboini-Hamalengo.

Le président a voulu s'enquérir de la situation sur le terrain et apporter son soutien au monde paysan. C'est ainsi, qu'il a pu aller sur certains

sites et discuter avec des bénéficiaires des appuis des structures étatiques. Il a été accueilli par les différentes parties prenantes impliquées dans le développement agricole de la zone, avec une forte mobilisation des cadres et techniciens du ministère en charge de l'agriculture.

Au niveau du Crde, il a visité le périmètre d'expérimentation et de multiplication de matériel végétal où sont effectués des tests de variété, la pro-

duction sous serre des tomates, la chambre d'humidité pour l'acclimatation vitro plant bananier, la technique de défense et restauration du sol contre l'érosion et le macro-propagateur de bananier variété locale.

Il est passé voir un Eko-tank de 1030 m³ d'eau, une infrastructure hydraulique destinée à l'irrigation agricole et des dortoirs en construction pour les jeunes stagiaires du Crde. Il s'est ensuite rendu à un périmè-

tre d'installation des jeunes et femmes où il a pu prendre part avec la coopérative des femmes qui étaient en pleine campagne de plantation de la pomme de terre.

Le président Azali a visité une parcelle 164 hectares réservée à l'installation d'une centaine de jeunes fermiers. Il s'est rendu aussi à une parcelle d'un bénéficiaire de vitro plant de bananier M. Said Mmadi Djimba. Sa visite sur les sites s'est achevée dans la zone de Banda Samlini où il s'est rendu dans une étable pilote appartenant à Abdillah Msaidi qui a fait appel à des races introduites résiliente et productive. De retour au Crde, il a procédé à la remise des équipements et lots de matériels agricoles aux fermiers du réseau des fermes des Sangani et des coopératives. A la fin, le président s'est rendu à Diboini où il a prononcé une allocution pour annoncer, entre autres, les prix de la vanille.

« Nous avons choisi l'opportunité de cette visite pour lancer également la campagne de vanille de cette année 2021. J'ai donc le grand plaisir de vous annoncer officiellement que le prix conventionnel de la vanille

verte est fixé à 10.000 francs comoriens par kilogramme et celui de la vanille préparée à 65.00 francs comoriens. Je me réjouis de ces prix qui permettront aux acteurs du secteur de pouvoir rentabiliser leurs investissements » a déclaré le chef de l'Etat.

Et de poursuivre « je sais les sacrifices importants que nécessite cette activité. Toutefois, j'exhorte les acteurs du secteur à redoubler d'efforts pour consolider leur savoir-faire technique et opérationnel, accroître la production nationale mais aussi répondre aux normes internationales de qualité afin de redonner plus de valeur à nos produits, au bénéfice du développement de notre pays ».

Pour rappel, l'ancien directeur général de l'Office de la vanille (Onav), a été suspendu de ses fonctions, pour avoir annoncé cette information il y a quelques jours, qui cela dit en passant, n'était pas dans ses prérogatives.

Mmagaza



Le président avec une femme d'une coopérative.

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le pays a réceptionné 200 000 doses de Sinopharm

Pour atteindre l'immunité collective, le pays a déboursé plus d'un milliard pour l'achat du vaccin chinois. Environ 200.000 ont été réceptionnées samedi dernier et les 100.000 restantes du don sont attendues le 1er juillet prochain.

Arrivé à bord d'Ethiopian Airlines samedi 26 juin dernier, un lot de 200 000 doses de Sinopharm a été réceptionné par la ministre de la santé Loub Yacouti

Athoumani, au côté du ministre des transports Djaé Ahamada Chanfi et du secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Selon la ministre de la santé, ces doses concernent les personnes de plus de 40 ans dans un seul but d'endiguer la pandémie dans le pays. Dans son intervention Loub Yacouti Athoumani a déclaré que le gouvernement comorien a déboursé plus d'un milliard pour avoir ces doses. Selon elle, la deuxième phase de vaccination va commencer au plus

tard le 14 juillet prochain. « Ce lot concerne presque tout le monde surtout la cible des plus de 40 ans », souligne-t-elle.

Pour atteindre l'immunité collective, le gouvernement a pris l'engagement de vacciner 60% de la population. La ministre de la santé réaffirme cet engagement. « Il est vrai que pour atteindre l'immunité collective, il faut vacciner 60%, je pense que d'ici fin août nous atteindrons 28% de la population. Nous sommes également dans le mécanis-

me de l'initiative Covax, il y a aussi l'aide de nos partenaires à savoir la Banque Mondiale. Nous dépasserons largement ce taux », poursuit-elle.

Pour rappel, au mois de mars dernier, le pays avait obtenu 18.000 doses d'AstraZeneca qui ne sont jamais utilisées. La ministre de la santé fait savoir que la date de péremption était proche donc le gouvernement n'a pas pu l'utiliser à bon escient. « La date de péremption est en juillet donc nous les avons

envoyées à Swaziland par le biais de l'initiative Covax », annonce-t-elle, avant d'ajouter que « les 100.000 doses du vaccin chinois sont attendues le 1er juillet prochain ».

Pour mémoire, le pays a réceptionné en mars dernier 100.000 doses du vaccin Sinopharm et accueilli onze médecins, avec un lot d'équipements médicaux et de médicaments. La première dose a couvert en sa totalité 12% de la population.

Andjouza Abouheir

ENVIRONNEMENT

En 60 ans Mohéli a perdu 80% de sa surface forestière

Les locaux de l'Alliance Française de Fomboni ont servi de cadre ce jeudi 21 Juin, pour une consultation des parties prenantes sur les questions liées à la déforestation et la dégradation des écosystèmes à Mohéli. Des échanges qui ont abouti à des recommandations, commentaires et propositions qui vont pouvoir aider à l'orientation stratégique et à l'exécution du futur projet REDD+ (réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts).

"L'augmentation de la population de l'île et l'extension des parcelles de cultures de rente telle que l'ylang-ylang, poussent les communautés à couper la forêt pour y implanter des cultures vivrières » a fait remarquer d'emblée Ben Anthoy Moussa du Parc National de Mohéli (PNM) lors de sa présentation. « En parallèle, les pratiques illégales dans la forêt se multiplient tels que les coupes d'arbres, prélèvement du bois pour la cuisine ou la distillation » a-t-il ajouté. Et pour le

chargé de mission Bassins Versants et Forêts du PNM, des lois pour protéger les écosystèmes existents mais ne sont pas assez respectées. En 60 ans (de 1950 à 2010), Mohéli a perdu plus de 4000 hectares de sa surface forestière. Et il ne reste actuellement qu'un peu plus de 1000 hectares de forêt dense. Que restera-t-il d'ici 2030 si rien n'est fait ? C'est la question que beaucoup se posent.

L'appauvrissement des sols agricoles suivis de la perte de leur productivité, l'assèchement des rivières, les glissements de terrains mais aussi une perte de biodiversité sont entre autres les conséquences locales de cette déforestation inquiétante dans la toute nouvelle réserve mondiale de la biosphère. Le projet REDD+ qui sera coordonné par un consortium d'ONGs et dont les activités seront exécutées par le Parc National de Mohéli (PNM) en accord avec les communautés, ainsi que les autorités de l'île va proposer aux communautés une protection.

Le projet proposera aussi une gestion durable des ressources forestières de l'île, mais également



Séminaire sur la perte la Forêt mohélienne.

des alternatives et renforcements, afin de limiter efficacement la déforestation. Ce type de projet selon les intervenants s'inscrit sur le long terme en donnant une valeur financière au carbone stocké dans les forêts.

Cette consultation des autorités

et communautés de l'île, qui prend place durant les prochaines semaines, est l'une des dernières étapes de la phase d'étude d'un projet qui sera officiellement lancé avant la fin de l'année 2021 ! « Je suis très satisfait des actions prévues car elles s'inscrivent beaucoup plus dans un regis-

tre d'atténuation que dans une simple adaptation aux conséquences » se réjouit l'un des participants Fakri Ahamada, ingénieur en agro-météorologie de l'ANACM.

Riwad

SOCIÉTÉ

L'ambassade d'Afrique du Sud promet d'accompagner le développement durable de Fomboni



Le maire de Fomboni a reçu la visite d'une forte délégation composée de l'ambassadeur d'Afrique du Sud, du secrétaire d'état chargé du tourisme et du fameux PDG du MCP Groupe Andréa Carrano. Le but de cette visite est d'annoncer la disponibilité de l'ambassade d'Afrique du Sud à accompagner le développement durable de la capitale mohélienne.

Mercredi dernier, la mairie de la commune urbaine de Fomboni a eu l'honneur de recevoir Mr Aneshwaren Maistry, ambassadeur d'Afrique du Sud. Au menu des discussions, un

projet sur le traitement des déchets de la capitale mohélienne. L'ambassadeur vient d'annoncer la présence aux Comores d'une société sud africaine qui peut aussi intervenir à Fomboni.

Ce n'est pas tout, Maistry annonce également la mise en place du projet d'éclairage public par énergie photovoltaïque. Une Startup sud-africaine peut s'assurer de l'exécution dudit projet et le financement, selon l'ambassadeur d'Afrique du Sud, sera bientôt disponible.

Au côté de l'ambassadeur, le patron du MCP groupe holding Comoros, l'italien Andrea Carrano.

Celui qui s'est vu octroyer une parcelle de terrain au sud de Mohéli (de Nioumachoi à Ouallah) d'une superficie 31 hectare 86 ares 15 centiare y compris une partie des îlots pour « un développement de projet d'hospitalité de luxe et de responsabilité civile » dans une tout nouvelle réserve mondiale de biosphère.

Quel lien entre ces deux personnalités ? Quel est l'agenda du Carrano ? Nous avons tenté de rencontrer cet investisseur mais le rendez-vous est pris pour les jours qui viennent.

Riwad

SANTÉ MATERNELLE

Le Japon accorde 361 millions KMF pour la santé sexuelle

Pour faire face aux décès maternels et à la violence faite aux femmes, l'ambassade du Japon aux Comores, l'UNFPA et le ministère de la santé ont lancé le projet d'amélioration des services de santé sexuelle, reproductive et prévention des violences basées sur le genre et prise en charge des survivantes dans 12 districts. Ce projet est financé à hauteur de 361 millions KMF pour une durée de 12 mois.

Le ministère de la santé et de la promotion du genre en collaboration avec le bureau de l'UNFPA et l'ambassade de Japon aux Comores ont lancé vendredi 25 juin dernier le projet d'amélioration des services de santé sexuelle, reproductive et prévention des violences basées sur le genre et prise en charge des survivantes dans 12 districts. Ce projet financé à hauteur de 361 millions de nos francs par le gouvernement du Japon pour une durée de 12 mois va répondre aux inquiétudes et aidera les populations les plus nécessiteuses en milieu rural. Une possibilité de donner un accès équitable aux soins de santé de proximité à tous et d'accompagner les survivantes des violences.

« Trente femmes sont malheureusement décédées l'année dernière,

et dix femmes ce premier semestre 2021 aux Comores. Ceci est inadmissible et demeure un obstacle à l'atteinte des ODDs. Pourtant le rapport sur l'état de la pratique des sage-femme 2021 montre très bien que les Comores possèdent le nombre nécessaire des sages-femmes pour s'occuper des services de santé sexuelle et reproductive mais malheureusement la plupart ne perçoivent pas de salaire », explique le représentant de l'UNFPA à Madagascar, Koffi Koumea.

Selon lui, la situation des violences faites aux femmes et aux filles aux Comores devient de plus en plus alarmante. Les services d'écoute ont enregistré dans le premier trimestre plus de 191 cas au premier trimestre 2021, contre 144 dans la même période en 2020. « Le projet prévoit entre autres la réhabilitation de 3 maternités dans un état de vétusté, l'équipement de 12 centres de santé de districts, le déploiement des sages-femmes dans les postes ou centres de santé en besoin de ressources humaines, la distribution des kits SR dans les centres mais aussi l'acquisition d'une deuxième clinique mobile qui sera affectée à Mohéli, ayant les indicateurs les plus marqués de pauvreté, de grossesse des adolescentes, et de faible taux de planification familiale », souligne-t-il.



Signature don du Japon pour la Santé maternelle.

De son côté, la ministre de la santé Loub Yacouti Athoumani montre que « ce projet non seulement répond aux engagements fermes pris par notre au Sommet de Nairobi en 2019 sur la CIPD+25 mais aussi contribuera à revitaliser le mouvement en insufflant un nouveau dynamisme afin de garantir le respect des droits et des choix de

chacun et l'atteinte des objectifs de développement durable ».

Quant à l'ambassadeur du Japon, Higuchi Yoshihiro, il dit attendre une amélioration de la disponibilité de services de santé reproductive de qualité dans les 12 districts ciblés et un renforcement de la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre dans l'ensemble

du pays. « Ces résultats consistent notamment à donner la priorité aux individus en défendant leurs droits et leurs choix en matière de sexualité et de procréation, ainsi que leurs droits au développement pour les générations actuelles et futures », conclut-il.

Andjouza Abouheir

VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

L'école Fundi Abdoulhamid se mobilise contre la violence

Pour dire stop aux violences faites aux enfants, l'école Fundi Abdoulhamid en collaboration avec Mwana Tsi Wa Mzima a organisé des activités pour soutenir la cause.

Les recettes récoltées à cet événement ont été versées au compte de l'association Mwana Tsi Wa Mzima pour accompagner les enfants en détresse.

Les actes d'agressions sexuelles inquiètent tout le monde et l'école Fundi Abdoulhamid ne fait pas exception. Dans une cour remplie d'enfants et d'adultes, l'am-

biancé était au rendez-vous pour dire stop aux violences faites aux enfants. L'école Fundi Abdoulhamid en collaboration avec Mwana Tsi Wa Mzima ont organisé mercredi 23 juin dernier, une journée d'activités telles que carnaval des enfants de la maternelle, exposition ventes, chant et autres œuvres. Cette journée riche en émotion visait à mobiliser des fonds en faveur de l'association Mwana Tsi wa Mzima pour la lutte contre les violences faites aux enfants. Et pour mettre de la couleur à cet événement majestueux, l'artiste Malesh accompagné par les voix délicieuses des enfants de la maternelle ont interprété un chant en hommage à l'éducation suivi l'hymne nationale.

La présidente de Mwana Tsi Wa Mdzima, Nadjda Said Abdallah a expliqué que cette initiative est née suite à une sensibilisation que l'association avait faite à l'école Fundi Abdoulhamid, aux enfants et auprès des autres écoles à Moroni et dans les villages. « Les enfants et la direction ont vite pris conscience pour plaider cette noble cause et pour qu'ensemble nous puissions vaincre ce fléau. Aujourd'hui ils ont tenu à aider l'association Mwana tsi wa Mzima pour lutter contre les violences faites aux enfants », renchérit-elle.

« Tous ensemble contre les violences faites aux enfants » tels sont les mots prononcés par le responsable de l'école Abdou Chakour. Ce dernier a expliqué que cela fait presque 2 ans, que l'école n'avait pas organisé un tel événement pour des raisons sanitaires. Les autorités ont donné l'aval avec des conditions requises. Comme il est de coutume, chaque année l'école choisit une thématique donnée. Et cette année, l'école a pris une autre dimension d'où le thème d'aujourd'hui. « Tous ensemble contre les violences faites aux enfants, après les chansons et hymne nationale, toute l'assistance a été conviée à une vente d'expos. La somme des objets vendus est entièrement versée à l'association Mwana tsi wa Mzima », explique celui qui croit que la violence doit être bannie partout. « Ce phénomène prend de l'ampleur. Notre apport est de sensibiliser les moins jeunes contre ce danger qui n'épargne personne. D'ailleurs nous avons conviés d'autres établissements à notre activité », conclut-il.

Andjouza Abouheir



Ecole Abdulhamid contre la violence faite aux enfants.

FOOTBALL, ARAB CUP U20 :

La victoire du Sénégal (5-1) freine les ambitions des Cœlacanthes

Liesse populaire de courte durée pour les Cœlacanthes masculins de moins de 20 ans et son staff technique...

L'immense exultation vécue, suite à l'exploit réalisé face aux Irakiens (4-3) s'est dissipée, et laisse l'honorable place à la déception. Dans cette édition 2021 de l'Arab Cup U20 men, animée en Égypte, les Comores s'inclinent (5-1) face aux Sénégalais.

La lourde défaite (5-1) subie devant le Sénégal le jeudi 24 juin 2021 tend à amoindrir l'espoir d'une qualification pour la suite de la compétition. Dans cette perspective, il

faut absolument battre le Liban pour rester en lice pour la suite de la compétition. Malgré la présence massive en Égypte des éléments de la diaspora pour défendre le flambeau national dans cette Coupe Arabe des footballeurs de moins de 20 ans, l'espoir de se frayer un chemin vers les quarts de finale s'annonce difficile.

Une de la triple confrontation que les Cœlacanthes devaient maîtriser a connu une regrettable et triste fin. « Rien n'est encore perdu. Si nous parvenons à fléchir aisément les Libanais, nous resterons dans la compétition. Pour l'heure, le moral du groupe est toujours revigoré. Ne per-

sons pas espoir. Je connais l'ambiance du jeu », apaise un ancien sélectionné de l'équipe nationale de moins de 20 ans. Aujourd'hui,

notre interlocuteur a pris de l'âge. Mais il soutient profondément ses coéquipiers des U20. En clair, la 3e journée est

concluante pour ces Cœlacanthes men U20.

Bm Gondet

Résultats de la 2e journée

Comores # Sénégal (1-5) Liban # Irak (0-2)

Classement après une journée

Prétendants	Mj	Mg	Mn	Mp	Bm	Be	Dff	Pts
Sénégal	2	2	0	0	10	2	+8	6
Irak	2	1	0	1	3	4	-1	3
Comores	2	1	0	1	5	8	-3	3
Liban	2	0	0	2	1	7	-6	0

Troisième et déterminante journée

1/ Comores # Liban 2/ Sénégal # Irak

FIFA ARAB CUP 2021 :

Au Qatar, les Cœlacanthes s'inclinent devant la Palestine (5-1)

A Doha, le jeudi 24 juin 2021, les Cœlacanthes ont dû passer une nuit cauchemardesque. Le résultat escompté par la communauté footballistique face à la Palestine a tourné au vinaigre. Les Cœlacanthes, battus lourdement (5-1) en match de barrage par la Palestine, dans le cadre de l'édition 2021 de la Fifa, Coupe Arabe des Nations, quittent la compétition par la pointe des pieds.

Le vainqueur du jour peut s'enorgueillir de rejoindre l'Arabie Saoudite, le Maroc et la Jordanie dans la poule C. La défaite du pays est justifiée par l'absence des compétitions depuis environ deux ans, et la défaillance notoire des séances d'entraînement de l'effectif arrêté. Les joueurs locaux, de la diaspora et ceux qui évoluent dans le championnat de la

Mauritanie, retenus pour défendre le flambeau national se découvrent à peine. « Les joueurs ne se connaissent pas. Même ceux qui évoluent en France ne se connaissent pas. Faute de temps les regroupements qui auraient servi de passerelle aux uns et aux autres pour se connaître n'étaient pas au bon point », a l'air de regretter un ancien Directeur Technique National auprès de la Fédération de Football des Comores.

Le patron de l'instance, Saïd Ali Saïd Athoumani, pointe du doigt les journalistes qui prennent les commentaires des réseaux sociaux pour parole d'Évangile. Il met les points sur les i : « Prenez le soin de vérifier les informations. C'est plus responsable. La Fifa, Coupe Arabe 2021 de Qatar ne se déroule pas à une date Fifa. Les équipes européennes ou asiatiques concernées peuvent voir d'un mauvais œil une demande pour libération des

joueurs, surtout pro. C'est pour cette raison qu'en France, l'attention du staff technique s'est focalisée sur les éléments de la "Nationale", renforcés par des

joueurs du championnat des Comores et de la Mauritanie. Toutes les primes convenues ont été versées. On a même gratifié des primes de victoires sur un

score de parité (0-0). Nous sommes en attente des primes de qualification. Soyons réalistes et raisonnables » dit-il.

Bm Gondet



Sagesse comorienne

Yahala nayi tsolala pvyi

Qui fait mal

(son lit) couche mal

Comme on fait son lit, on se couche



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un(e) stagiaire en communication.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

* Recrutement d'un(e) stagiaire en communication

* https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=38197&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Date de début de Publication :24 juin 2021

Date limite dépôt des candidatures :09 juillet2021

Remarques :

* Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seul(e) le(la) candidat(e) retenu(e) pour le stage sera contacté (e).

La Gazette des Comores

Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

Raanti Aboubakar (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariamama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

VACCINATION

Lancement de la deuxième campagne le 14 juillet prochain

Lors d'une rencontre avec la presse le 26 juin dernier, le docteur Ibrahim Djabir a alerté l'opinion contre toute tentative de grands rassemblements liés aux festivités de mariage ou autres cérémonies religieuses ou culturelles avant que le pays n'atteigne l'immunité collective contre la covid-19. Il appelle la population à accepter volontairement la vaccination pour que la vie reprenne son cours.



Selon les scientifiques, l'immunité collective est une propriété que possèdent certains êtres vivants leur permettant ne pas contracter à nouveau la maladie ou de contracter sans gravité une maladie contre laquelle ils ont été vaccinés. C'est cette immunité de groupe que préconise le docteur Ibrahim Djabir avant de reprendre nos activités habituelles de rassemblement telles que les mariages. « Vu la situation sanitaire actuelle, le président a ordonné la réouverture des mosquées uniquement pour la prière. Mais certains organisent des cérémonies religieuses (Daïra) à la mosquée. D'autres réclament la reprise des activités liées aux mariages. Et peu d'individus se soucient des mesures barrières alors que la maladie est toujours active parmi nous », avance-t-il. Ce dernier montre que de tels événements peuvent avoir lieu

lorsque la population atteindra une immunité collective. « On ne peut atteindre cet objectif que lorsque la population sera vaccinée à 60%. Lors de la première couverture vaccinale, la population est vaccinée à 7%. Donc vous constatez que c'est peu en termes d'immunité collective

pour penser aux mariages. En tout cas on compte se lancer dans la deuxième campagne de vaccination le 14 juillet prochain », annonce-t-il, avant d'ajouter « il faut que la population accepte de se vacciner massivement pour que nous puissions atteindre 74% d'immunité d'ici décembre,

pour que 2022 soit une année sans Covid-19 ». Devant la presse, le Dr Djabir a rappelé que la vaccination est gratuite dans tous les districts sanitaires et de saluer les efforts fournis par le gouvernement dans cette période pandémique. « Le pays a bénéficié de 300 000 doses de Sinopharm et ce dernier est validé par l'organisation mondiale de la Santé (OMS). Et puisqu'il faut parler net, ce vaccin a des effets secondaires mais moins graves, des maux de tête, sommeil et d'autres. C'est un vaccin qui n'est pas vraiment curatif mais préventif. C'est pour cette raison que nous appelons la population à la vaccination ». « Personne ne sera forcé de se vacciner contre son gré, mais tout le monde a besoin que la vie reprenne son cours et que toute sorte d'activité soit autorisée mais rien de cela ne peut se faire sans que la population atteigne l'immunité collective. Et c'est par la vaccination qu'on peut arriver à ce stade », conclut-il.

pour que 2022 soit une année sans Covid-19 ».

Devant la presse, le Dr Djabir a rappelé que la vaccination est gratuite dans tous les districts sanitaires et de saluer les efforts fournis par le gouvernement dans cette période pandémique. « Le pays a bénéficié de 300 000 doses de Sinopharm et ce dernier est validé par l'organisation mondiale de la Santé (OMS). Et puisqu'il faut parler net, ce vaccin a des effets secondaires mais moins graves, des maux de tête, sommeil et d'autres. C'est un vaccin qui n'est pas vraiment curatif mais préventif. C'est pour cette raison que nous appelons la population à la vaccination ». « Personne ne sera forcé de se vacciner contre son gré, mais tout le monde a besoin que la vie reprenne son cours et que toute sorte d'activité soit autorisée mais rien de cela ne peut se faire sans que la population atteigne l'immunité collective. Et c'est par la vaccination qu'on peut arriver à ce stade », conclut-il.

Kamal Gamal



Ministère de l'Agriculture,
De la Pêche et de l'Environnement



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n°2021/008/ MAPE/PIDC/AMI/UGP

«RELANCE DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E)EXPERT EN CHAINES DES VALEURS AGRICOLES»

1. Le (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne de valeurs, concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- * Renforcement de la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- * Appui direct aux entreprises
- * Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement des Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC relance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter un (e) Expert en chaînes des valeurs agricoles pour compléter l'Unité de Gestion du Projet Intégré de Développement des Chaines de valeurs agricoles (PIDC).

2. Tâches et Responsabilités

Sous la supervision du Coordonnateur du PIDC et en collaboration étroite avec l'équipe

des consultants du projet, l'expert sera responsable des tâches suivantes :

- Contribuer à la mise en œuvre des activités de développement de chaînes de valeurs dans le secteur agricole, tourisme et transport ;
- Cartographier l'ensemble des activités ainsi que les flux de produits et les éléments de la valeur ajoutée aux différents maillons de la chaîne ;
- Appuyer les prestataires de services dans le développement et l'implémentation des prestations d'accompagnement technique dans les zones d'intervention ;
- Procéder à une analyse détaillée de la filière en portant une attention particulière aux acteurs, au marché, en étudiant l'offre et la demande du produit et ces sous-produits ;
- Etablir un diagnostic identifiant les contraintes majeures qui limitent l'investissement ainsi que les opportunités et potentialités de développement de la filière ;
- Identifier des mesures et des actions à mettre en œuvre pour le développement de la filière en différenciant (i) les mesures relatives à l'environnement économique et social ; (ii) aux facteurs de production et services ; (iii) au soutien à la croissance sectorielle ; (iv) au financement de la filière et (v) les mesures relatives à la compétitivité par le développement des compétences au niveau sectorielle etc.

3. Profil du consultant

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5 au minimum) en Economie, agroéconomie, ou toute autre discipline apparentée ;
- Avoir au minimum de (5) ans d'expérience réussies dans le domaine de l'agriculture et/ou économique, de l'agrobusiness en général et des chaînes de valeur agricoles en particulier ;
- Avoir au minimum quatre (4) ans d'expériences professionnelles pertinentes en développement économique local ;
- Bonne expérience dans la gestion de projet de développement et la promotion des chaînes de valeurs agricoles, tourisme et transport ;
- Bonne expérience dans le processus de commercialisation des produits agricole
- Connaissance en conception, stratégies national et/ou local de développement ;
- Bonne connaissance des problématiques du développement du pays en particulier les secteurs porteurs de croissances aux Comores ;
- Bonne connaissance du secteur privé du pays et en milieu rural en particulier ;

4. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018)**. La méthode de sélection est « la sélection du Consultant

Individuel (SCI) ».

5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressé au coordonnateur du projet ;
- Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
- Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 12 juillet 2021 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores)**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2021/008/MAPE/PIDC/AMI/UGPau secrétaire du PIDC. MAPE, Mdé Ex-CFADER. Email projetpidc@gmail.com

Lancé le 28 juin 2021